Élections législatives : modification du lieu du bureau de vote de l’école du Parc

Le bureau de vote n°1 de l'école du Parc sera déplacé à l'école maternelle Victor-Hugo, 23 route de Chatou, en raison de la tenue du Macki Music Festival dans le parc de la mairie.

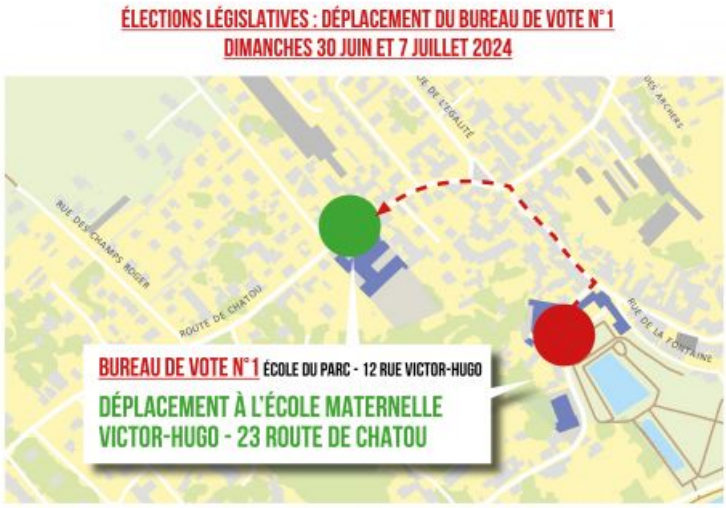

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dimanche 9 juin, la dissolution de l'Assemblée nationale et convoqué de nouvelles élections législatives. Les Français seront donc appelés à voter pour de nouveaux députés.

Le 1er tour des élections législatives aura lieu DIMANCHE 30 JUIN, date du 2e jour du Macki Music Festival. Afin de vous faciliter l’accessibilité au bureau n°1 se situant habituellement dans le réfectoire de l’école du Parc, le Maire Arnaud de Bourrousse a décidé de délocaliser ce bureau dans le réfectoire de l’école maternelle Victor-Hugo. Le bureau de vote n°1 sera maintenu à l'école maternelle Victor-Hugo pour le 2nd tour des élections législatives qui aura lieu DIMANCHE 7 JUILLET.